



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
du mardi 18 avril 2023

Réf. 1242

Ann Comtois et Chantal Lamarre agissent respectivement à titre de présidente et secrétaire d'assemblée.

Proposition d'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de procès-verbal du 22 mars 2023 (**document joint**)
5. Admission des nouveaux et nouvelles membres
6. Bilans
 - 6.1. Bilans des membres du comité exécutif (**document joint**)
 - 6.2. Bilan des représentantes au conseil d'administration du Collège (**document à venir**)
7. Élections
 - 7.1. Élection de trois greffiers-ères
 - 7.2. Élection des instances
 - a. Comité exécutif (5 postes et trésorerie)
 - b. Comité du pré-CRT (7 postes)
 - c. Coordonnateurs-trices et chargés-es d'affaires spécifiques (CAS) siégeant au comité des affaires pédagogiques (CAP)
 - d. Comité de surveillance des finances du SPPCM (2 postes)
 - e. Comité sur la diversité et l'inclusion (4 postes)
 - f. Agents-es de conciliation (deux postes – préU et technique)
 - g. Comité de perfectionnement (3 postes)
 - h. Comité santé et sécurité au travail (1 poste)
 - i. Comité de profil des directions DÉ et DG (3 postes)
 - j. Enseignant-e au comité de sélection de la personne directrice des études (1 poste)
8. Négos 2023
 - 8.1. Mandat d'intensification des moyens de pression (**document joint**)
9. Affaires diverses
10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée générale

Isabelle Rivet souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle souligne que l'AGA se tient plus tôt cette année afin de transmettre les libérations syndicales et contraintes horaires avant la tâche. Puisque nous ne disposons que de deux heures, un choix a été fait des instances prioritaires à élire en priorité et d'autres élections se tiendront lors de l'AG du 17 mai ou à la rentrée, selon le cas.

Il s'agit de la deuxième assemblée qui se tient en comodal aux campus du 3800 et du 6220. Antonia Kouloumentas sera chargée de faire le lien entre les deux présidences d'assemblée pour les tours de parole et la transmission des résultats de vote, sauf lors de l'élection à scrutin secret

qui est sous la supervision du comité de scrutin.

2. **Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée**

Le comité exécutif propose Ann Comtois à titre de présidente de l'assemblée et David Legris-Tremblay à titre de coprésidence au campus 6220. **Elle-il-s sont élus-es.**

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Ann Comtois fait la lecture de l'ordre du jour, auquel une modification est proposée par le comité exécutif, soit de biffer le point 6.2 qui est reporté à une prochaine AG.

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Francis Boudreau,
d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Adoption du procès-verbal du 22 mars 2023**

Il est proposé par Johanne Verge, appuyé par Ariane Robitaille,
d'adopter le procès-verbal du 22 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis :

- **7.4) Comité syndical sur la tâche.** Une analyse des informations préliminaires a été effectuée et l'exécutif syndical a soumis de nombreuses questions à la partie patronale, mais les réponses sont insatisfaisantes et plusieurs zones d'ombre demeurent. Lors de l'AG du 2 mai, nous ferons une présentation du projet de répartition 2023-24 qui nous aura été remis au Comité des relations de travail (CRT) le 27 avril. Il sera important d'être présents-es en grand nombre.
- **10) Verdissement des stationnements et 13) Situations entre les étudiants-es et la direction du Collège.** Isabelle Rivet rencontre Malika Habel le 26 avril prochain pour lui présenter les résolutions adoptées et pour avoir son accord afin de rencontrer France Dumulon au sujet des stationnements.
- **12) Renouvellement de la directrice générale et du directeur des études.** Trois propositions ont été mises en dépôt. La proposition concernant le directeur des études est caduque puisqu'il ne demande pas de renouvellement de mandat et a fait un appel à la composition d'un comité de sélection. Pour le renouvellement de la directrice générale, nous attendons de savoir si elle renouvelle son mandat avant de ramener les propositions en assemblée.

Questions et interventions.

5. **Admission des nouveaux et nouvelles membres.**

Il est proposé par Pascale Gravel, appuyé par Amélie Hébert,
d'admettre les nouveaux et nouvelles membres suivants-es :

- **Mikaël Ducrozet (éducation physique)**
- **Eun-Mae Cho Ep Moulin (biologie).**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Bilans**

6.1. **Bilans des membres du comité exécutif**

Le document des bilans a été envoyé aux membres vendredi dernier, le 14 avril, via

l'infolettre. Les membres sortants du comité exécutif, Isabelle Rivet (présidente et trésorière), Antonia Kouloumentas (secrétaire), Jérôme Champagne (vice-président aux relations de travail), Andréane St-Hilaire (vice-présidente aux affaires pédagogiques) et Nathalie Pilon (vice-présidente à l'information et à la mobilisation), présentent à tour de rôle leur bilan respectif.

Questions et interventions.

Il est proposé par Francis Boudreau, appuyé par Pascale Gravel,
de recevoir les bilans 2022-2023 du comité exécutif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Élections

Johanne Verge, présidente d'élection explique le déroulement des élections. Dans un premier temps, nous procédons à l'élection des greffiers-ères, puis à l'élection au scrutin secret du comité exécutif (a) et du comité du pré-CRT (b).

Le comité de scrutin élu est composé de Johanne Verge, présidente, Ariane Robitaille, secrétaire ainsi que Julien Boriasso (secrétaire au campus du 6220), de Johanne Massé, Julien Villeneuve, Pierre Meunier et David Legris-Tremblay (pour le campus du 6220) à titre de scrutateurs-trices.

7.1. Élection de trois greffiers-ères

Il est proposé par Natalie Lacombe, appuyé par Dominic Boisvert,
d'élire les membres suivants-es à titre de greffiers-ères :

- Anne-Marie-Fournier
- Nicole Lefebvre
- Étienne Raymond

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. Élection des instances

a. Comité exécutif (5 postes et trésorerie)

Ariane Robitaille, secrétaire d'élection, fait la lecture de la liste des candidatures au comité exécutif et au comité du pré-CRT. Johanne Verge demande si elles-ils maintiennent leur candidature.

Les candidatures au comité exécutif sont :

- **Isabelle Rivet (lettres, arts et histoire de l'art) à la présidence et à la trésorerie**
- **Antonia Kouloumentas (mathématiques) au poste de secrétaire**
- **Jérôme Champagne (science politique) au poste de vice-présidence aux relations de travail**
- **Andréane St-Hilaire (physique) au poste de vice-présidence aux affaires pédagogiques**
- **Nathalie Pilon (technique de la documentation) au poste de vice-présidence à l'information.**

Les candidats-es au comité exécutif acceptent leur mise en nomination et présentent leurs intérêts et leur motivation à tour de rôle.

Période de questions.

b. Comité du pré-CRT (7 postes)

Le comité du pré-CRT est composé de sept professeurs-es, dont au moins deux du secteur technique, en plus de la présidence et de la vice-présidence aux relations de travail au comité exécutif. Ariane Robitaille fait la lecture des six candidatures reçues.

Les candidats-es du secteur technique sont :

- Natalie Lacombe, techniques de diététique
- Marc-André Robert, techniques de la documentation
- Jonathan Martel, technique d'intégration multimédia

Les candidats-es des autres secteurs sont :

- Marie-Catherine Laperrière, lettres, arts et histoire de l'art
- Chantal Poirier, lettres, arts et histoire de l'art * Absente, mais elle a confirmé par courriel qu'elle maintenait sa candidature.
- Annie Thériault, philosophie

Les candidats-es au comité du pré-CRT acceptent leur mise en candidature.

Après le dépouillement des votes, Johanne Verge déclare tous-toutes les candidats-es au comité exécutif et au comité du pré-CRT élus-es.

Le poste vacant sera élu à une prochaine assemblée.

Il est proposé par Natalie Lacombe, appuyé par Christopher Pitchon,
de procéder à la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Coordonnateurs-trices et chargés-es d'affaires spécifiques (CAS) siégeant au comité des affaires pédagogiques (CAP)

Johanne Verge présente les coordonnateurs-trices et responsables de programmes qui ont été élus-es par leur instance respective.

Coordonnateurs et coordonnatrices des départements :

- | | |
|---|---|
| • Biologie | Isabelle Bergevin et Marie-Élaine Gauvreau (CAS) |
| • Chimie | Catherine Castonguay |
| • Éducation physique | Annie Rochon |
| • Histoire-Géographie | Éric Douville |
| • Informatique | Mehdi Lahlou |
| • Langues modernes | Katherine Ashmore |
| • Lettres, arts et d'histoire de l'art | Janie Tremblay et Chantal Poirier (CAS) (A2023) et Janie Tremblay et Sarah Deschênes (H2024) |
| • Mathématiques | Joanie Laroche et Samuel Langevin (CAS) |
| • Philosophie | Marc Racine |
| • Physique | Simon Vézina et Sébastien Desforges (CAS) |
| • Psychologie | Maxime Thibault et Marie-Hélène Gour |
| • Sciences sociales | Marc-André Houle |
| • Soins infirmiers | Mélanie Bergeron |
| • Admin., techniques administratives et bureautique (DATAB) | Jean-François Pilon |

- Techniques auxiliaires de la justice (TAJ) Nina Admo
- Techniques de diététique (TDI) Natalie Lacombe
- Techniques d'hygiène dentaire (THD) Nadie Gobeil
- Techniques de la documentation (TDOC) Carolyn Roy
- Techniques de génie électrique (TGE) Julien Boriassé
- Techniques de procédés industriels (TPI) Mohsen (Marcel) Khalil
- Technologie des procédés et de qualité des aliments (TPQA) **Non confirmé**
- Techniques d'intégration multimédia (TIM) Dominic Girard et Mathieu Dionne

Responsables de programmes :

- Arts, lettres et communication Jacinthe Bédard
- Double DEC Jean-Félix Chénier
- Formation générale (table de concertation) Nancy Costigan
- **Sciences cognitives Non confirmé**
- **Sciences humaines Non confirmé**
- Sciences de la nature Joanie Laroche
- Sciences informatiques et mathématiques Mélisande Fortin-Boisvert
- Sciences, Lettres, Arts Julie Milot
- **Tremplin DEC Non confirmé**

Il est proposé par Claude Beaucaire, appuyé par Natalie Lacombe, d'entériner l'élection des coordonnateurs-trices et chargés-es aux affaires spécifiques au CAP.

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

Les postes vacants seront pourvus ultérieurement.

d. Comité de surveillance des finances du SPPCM (2 postes)

- Guy Boisvert (DATAB)
- Ariane Robitaille (mathématiques)

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

e. Comité sur la diversité et l'inclusion (4 postes)

- Patrick Lafontaine (lettres, arts et histoire de l'art)
- Lou-Ann Morin (psychologie)
- Roxana Paniagua Humeres (sciences sociales - sociologie)
- Eang-Nay Theam (lettres, arts et histoire de l'art)

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

f. Comité de profil des directions DÉ et DG (3 postes) – comité syndical

Isabelle Rivet présente le mandat du comité. Il s'agit d'un comité ad hoc qui a pour mandat d'établir les éléments de profil recherché pour la prochaine personne à la direction des études et, le cas échéant, à la direction générale. Le comité des profils rencontre la personne enseignante nommée par la Commission des études sur le comité de sélection pour lui faire part du résultat de ses travaux.

Questions et interventions.

Trois membres se proposent :

- Claude Beaucaire (physique)
- Étienne Raymond
- Carolyn Roy (technique de la documentation)

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

g. Agents-es de conciliation (deux postes – préU et technique) (2 postes)

- Isabelle Dupré (TAJ)
- Jean Sébastien (lettres, arts et histoire de l'art)

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

h. Comité de perfectionnement (3 postes)

- Jocelyne Jouan (THD)
- Maude Laparé (lettres, arts et histoire de l'art)
- Johanne Verge (TDI)

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

i. Comité santé et sécurité au travail (1 poste plus la secrétaire du SPPCM)

- Janick Lévesque (TPI)

ÉLU-E-S PAR ACCLAMATION

j. Enseignant-e au comité de sélection de la personne directrice des études (1 poste)

- Natalie Lacombe (techniques de diététique).

ÉLUS-ES PAR ACCLAMATION

8. Négos 2023

8.1. Mandat d'intensification des moyens de pression (document joint)

Natalie Pilon explique que la proposition d'intensification des moyens de pression a été élaborée en Front commun, qu'elle sera présentée à toutes les instances membres du Front commun et qu'elle est non amendable, puis elle présente une mise en contexte politique, économique et social. Elle fait état de l'avancement de la négociation, jusqu'à tout récemment avec le dépôt de précisions patronales à la table centrale (27 mars) et à la table sectorielle (6 avril) qui s'avèrent plus que décevantes. L'intensification des moyens de pression et la mobilisation ont un effet important aux différentes tables de négociation. Elle vise à créer un momentum autour de la négo et à préparer le terrain à l'acquisition du droit de grève qui arrivera à différents moments selon les milieux, et qui culminera l'automne prochain. Le vote de grève au besoin se tiendra ultérieurement et à scrutin secret. D'ici là des actions locales, régionales et nationales seront menées.

Ann Comtois fait la lecture de la proposition.

CONSIDÉRANT la force de l'alliance en Front commun CSN-CSQ-FTQ-APTS;

Il est proposé par Natalie Lacombe, appuyé par Mélisande Fortin-Boisvert,

Que le Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve donne le mandat en Front commun :

- ***D'intensifier dès maintenant les moyens de pression afin de parvenir à une entente permettant d'améliorer significativement tant les conditions salariales que les conditions de travail et de pratique;***

- *De planifier le recours stratégique à la grève au moment jugé opportun en fonction de l'évolution de la négociation. Le recours à la grève devra faire l'objet d'un vote distinct à être tenu lors d'une tournée d'assemblées générales.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Affaires diverses

Aucune question diverse

10. Levée de l'assemblée

Par épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 13 h 51.

Chantal Lamarre
Secrétaire d'assemblée

Ann Comtois
Présidente d'assemblée